



**Recueil des délibérations  
du 7 octobre 2022**

**COMITÉ DE BASSIN  
127<sup>ème</sup> séance  
(7<sup>ème</sup> séance du 10<sup>ème</sup> mandat)**



**COMITÉ  
DE BASSIN**  
RHIN•MEUSE



**COMITÉ DE BASSIN**

**RÉUNION DU 7 OCTOBRE 2022**

Délibération N° 2022/19	ÉLECTION DE DEUX MEMBRES DU BUREAU DU COMITÉ DE BASSIN	5
Délibération N° 2022/20	DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DES PROGRAMMES NON ADMINISTRATEURS DE L'AGENCE DE L'EAU	7
Délibération N° 2022/21	DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION PLANIFICATION	9
Délibération N° 2022/22	DÉSIGNATION DE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION « GESTION DE L'EAU ET URBANISME »	11



**COMITÉ DE BASSIN**

---

**RÉUNION DU 7 OCTOBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION N° 2022/19 : ÉLECTION DE DEUX MEMBRES DU BUREAU DU COMITÉ DE BASSIN**

Le Comité de bassin Rhin-Meuse,

- Vu les articles L.213-8 et D213-17 et suivants du Code de l'environnement, relatifs aux Comités de bassin,
- Vu les dispositions du règlement intérieur du Comité de bassin adopté le 5 février 2021,
- Vu le résultat du scrutin organisé en vue de l'élection de représentants des collectivités territoriales du Comité de bassin au Bureau du Comité de bassin,

et après avoir valablement délibéré,

**D É C I D E**

**ARTICLE 1 :**

Sont élus membres du Bureau du Comité de bassin, représentants du collège des collectivités territoriales :

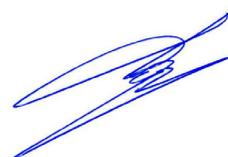
- Monsieur Jean-François GUILLAUME
- Monsieur Dominique PEDUZZI

Le Secrétaire  
du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Comité de bassin,



Claude GAILLARD



COMITÉ DE BASSIN

RÉUNION DU 7 OCTOBRE 2022

**DÉLIBÉRATION N° 2022/20 : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION  
DES PROGRAMMES NON ADMINISTRATEURS  
DE L'AGENCE DE L'EAU**

Le Comité de bassin Rhin-Meuse,

- Vu les articles L. 213-8 et D. 213-17-2 et suivants du Code de l'environnement, relatifs aux Comités de bassin,
- Vu les articles L.213-8-1 et R. 213-33 et suivants du Code de l'environnement relatif au Conseil d'administration des Agences de l'eau,
- Vu les dispositions du règlement intérieur du Comité de bassin adopté le 5 février 2021,
- Vu le résultat du scrutin organisé en vue de l'élection d'un représentant du Comité de bassin à la Commission des Programmes,

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

**ARTICLE 1 :**

Est élu membre de la Commission des Programmes en tant que représentants du collège des usagers économiques non membres du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau :

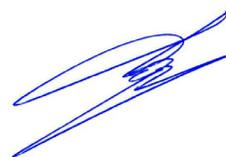
- Monsieur Patrick RENCK

Le Secrétaire  
du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Comité de bassin,



Claude GAILLARD



**COMITÉ DE BASSIN**

---

**RÉUNION DU 7 OCTOBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION N° 2022/21 : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION PLANIFICATION**

Le Comité de bassin Rhin-Meuse

- Vu les articles L. 213-8 et D. 213-17-2 et suivants du Code de l'environnement, relatifs aux Comités de bassin,
- Vu les dispositions du règlement intérieur du Comité de bassin adopté le 5 février 2021,
- Vu le résultat du scrutin organisé en vue de l'élection d'un représentant du Comité de bassin à la Commission Planification,

et après avoir valablement délibéré,

**D É C I D E**

**ARTICLE 1 :**

Est élu membre du collège des usagers non économiques :

- Monsieur Michel BALAY

Le Secrétaire  
du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Comité de bassin,



Claude GAILLARD



**COMITÉ DE BASSIN**

**RÉUNION DU 7 OCTOBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION N° 2022/22 : DÉSIGNATION DE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION  
« GESTION DE L'EAU ET URBANISME »**

Le Comité de bassin Rhin-Meuse

- Vu les articles D. 213-8 et suivants et D. 213-17 et suivants du Code de l'environnement, relatifs aux Comités de bassin,
- Vu les dispositions du règlement intérieur du Comité de bassin adopté le 5 février 2021,
- Vu le résultat du scrutin organisé en vue de l'élection des représentants du Comité de bassin à la Commission « Gestion de l'eau et urbanisme »,

et après avoir valablement délibéré,

**D É C I D E**

**ARTICLE 1 :**

Sont élus membres du collège des collectivités territoriales :

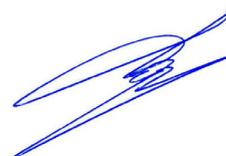
- Madame Béatrice BULOUE
- Monsieur Jean-François GUILLAUME

Le Secrétaire  
du Comité de bassin,



Marc HOELTZEL

Le Président  
du Comité de bassin,



Claude GAILLARD